

INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. *La gestion des crises internationales. L'expérience des armées.* Paris, La Documentation Française, Coll. « Revue française d'administration publique, No. 62 », 1992, pp. 197-360.

Michel Houndjahoué

Volume 24, Number 4, 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703255ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703255ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Houndjahoué, M. (1993). Review of [INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. *La gestion des crises internationales. L'expérience des armées.* Paris, La Documentation Française, Coll. « Revue française d'administration publique, No. 62 », 1992, pp. 197-360.] *Études internationales*, 24(4), 898–899. <https://doi.org/10.7202/703255ar>

péens, constitue toujours un sérieux rival pour un système de sécurité construit autour de la CE.

Le sujet lui-même impose certaines limites à l'analyse. Il s'agit en effet d'un processus toujours en cours, et le lecteur a parfois l'impression frustrante de rester à la limite d'une «terre inconnue». Cet ouvrage pose, en effet, plus de questions qu'il n'apporte de réponses et, en ce sens, il est représentatif du débat dans lequel il s'inscrit. Il n'en demeure pas moins un guide fort utile pour s'y retrouver parmi le foisonnement de propositions et de projets touchant à la gestion des questions de sécurité dans une Europe unifiée, ainsi que pour comprendre les problèmes qui s'y rattachent.

Stéphane ROUSSEL

Département de science politique
Université de Montréal

INSTITUT INTERNATIONAL D'ADMINISTRATION PUBLIQUE. *La gestion des crises internationales. L'expérience des armées*. Paris, La Documentation Française, Coll. «Revue française d'administration publique, No. 62», 1992, pp. 197-360.

Quatre principaux thèmes sous-tendent le numéro 62 de la *Revue française d'administration publique* consacrée à la gestion des crises internationales: les crises internationales et forces armées, l'adaptation de l'organisation militaire, une pluralité d'acteurs face à des crises multiformes et les armées face aux médias.

Dans «crises internationales à dimension militaire» Michel Louis Martin et André G. Cabanis ont expli-

qué l'évolution des conflits internationaux qui conservent encore selon les auteurs «le caractère de lutte inexorable opposant des adversaires qui ne peuvent, chacun pour ce qui le concerne imaginer de survivre sans avoir éliminé l'autre» (p. 206). Selon ces derniers, les crises locales sont utilisées par les deux Grands pour exercer des oppositions fondamentales. Les conflits locaux ont été souvent exploités pour tester les forces, les capacités de contrôle, de maintien de l'équilibre mondial et parfois dissuader la manifestation d'éventuelle ambition. Dans cet environnement de surveillance, un abus de position n'est pas admis: l'ONU s'est donné le rôle de gendarmerie mondiale, les États-Unis se présentent comme un acteur à rôle prédominant, tandis que la France et la Grande-Bretagne se contentent de veiller au calme dans leurs anciennes colonies.

Pour Yves Boyer, les crises internationales sont pour les États-Unis une occasion à saisir pour accroître leur influence. Leur implication dans les différentes crises leur a permis de corriger des erreurs ressenties dans les crises précédentes, aussi bien au niveau militaire que diplomatique. Ainsi, de l'intervention contre la Grenade à Desert Storm, les États-Unis ont considérablement amélioré les méthodes et les moyens de gérer les crises.

En ce qui concerne l'organisation militaire face à la gestion des crises, l'adaptation se fait difficilement pour deux raisons, notamment, selon François Cailleteau: L'ennemi est changeant et pas toujours prévisible d'une part; et d'autre part, l'organisation militaire a des règles plus pour

son fonctionnement normal que ses capacités de réaction. L'adaptation est continuelle. La guerre du Golfe reste l'élément accélérateur de cette adaptation pour les armées françaises.

Les procédures financières spécifiques et leurs adaptations aux temps de crise ont été analysées par Pierre Paugam. Il s'agit de procédures dérogatoires aux règles de la comptabilité publique : des procédures des dépenses à bon compte et des fonds d'avance non définis dans un texte. Quant à la gestion au quotidien des crises, elle repose selon le Général Marc Monchal sur un système intégré appelé «C3» : commandement, contrôle et communication. Leur coordination a permis à une pluralité d'acteurs de faire face à des crises multiformes. La communication dans ce système occupe une place de plus en plus importante. Le secret de défense et la liberté d'information sont les deux principales caractéristiques de cette communication.

Les contributions consacrées ici à la gestion des crises internationales ont surtout mis l'accent sur l'expérience américaine et française. Elles ont très bien montré la complexité et la spécificité du comportement des acteurs et la diversité des crises. Les contributions sont parfois trop brèves, mais toujours très intéressantes et pertinentes.

Michel HOUNDJAHOUÉ

ENA/Bénin

RIoux, Jean-François (dir.). *Limiting the Proliferation of Weapons: The Role of Supply-Side Strategies*. Ottawa, Carleton University Press, 1992, 208 p.

Dans ce volume dont Jean-François a écrit l'introduction et la conclusion, est regroupé le travail de dix auteurs qui ont tenté d'identifier les avantages et inconvénients de l'approche par l'offre pour contrer la prolifération horizontale des armements. Les auteurs s'appuient sur le postulat que les grandes puissances peuvent et doivent jouer un rôle important en ce qui concerne la non-prolifération. Bien que ce livre s'adresse à un large public, une certaine connaissance des concepts utilisés facilitera la lecture de certains chapitres.

Divisé en quatre parties, l'ouvrage tient compte de la spécificité des types d'armements traités que sont les armes nucléaires, les armes chimiques et biologiques, les missiles balistiques et les armes conventionnelles. Dans le premier chapitre, John Simpson établit une typologie des États pouvant poser le problème de la prolifération nucléaire. Selon lui, les politiques pour prévenir la prolifération devraient tenir compte de cette catégorisation afin d'appuyer le régime sur un équilibre entre les contrôles de l'offre et les restrictions volontaires du côté de la demande.

William C. Potter s'attarde aux causes influant les nouveaux États fournisseurs. Après avoir discerné certains incitatifs à la prolifération, il tente de voir comment ces États agissent aujourd'hui. Généralement optimiste sur leurs intentions politiques (sauf pour la Chine), Potter souligne cependant le fait que ces États ont souvent un système de contrôle des exportations rudimentaire. S'attardant ensuite à l'URSS et à la Russie, il décèle